Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212203434-20260302-D2026_012-DE

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE TREBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX le DEUX du mois de MARS

Le Conseil Municipal de la Commune de TREBEURDEN, dûment convoqué le 17 février 2025, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BILLIOU, BOIRON, BOYER, CHARMENTRAY, GAUTIER, HALNA, HOUSTLER, HUCHER, JÉZÉQUEL, JULIENNE, LANGLAIS, LE BIHAN, LE GUEN, LE HENAFF-LE JEUNE, LE MASSON, LE PENVEN, LE PROVOST, MAINAGE, MAILLAUD, MONFORT, MULLER, PIROT, RAMEAU, TOPART, VELLA.

Procurations : LE COZ à PIROT, SCHAEFFER-MORIN à MULLER

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2026-12 ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS – EXERCICE 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1612-1 et suivants,

Vu la présentation de Madame LE MASSON,

Vu la délibération du 30 janvier 2026 prenant acte du débat d'orientations budgétaires,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 09 février 2026,

Vu l'attestation établie par le comptable public en date du 17 février 2026 justifiant des montants des résultats à reprendre par anticipation dans le budget 2026,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, par vingt-deux voix pour et cinq contre (*Mesdames HOUSTLER, JEZEQUEL, SCHAEFFER-MORIN, Messieurs LANGLAIS et MULLER*),

- **ADOPTE** le Budget primitif 2026 de la Commune avec reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré par vingt-six voix pour et une contre *(Madame JEZEQUEL),*

- **ADOPTE** le budget primitif 2026 du port de plaisance avec reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOPTE** les budgets primitifs 2026 de la maison de santé et des pompes funèbres avec reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025,

Le Maire,
Bénédicte BOIRON

MAIRIE DE TREBEURDEN Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,
Michelle LE HENAFF